

Ambroisie France 2016



Sommaire

- 3** Editorial
Rebecca Bilon

- 4** Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP en 2016
5 **Charlotte Sindt, Gilles Oliver**

- 6** Calendrier pollinique 2016 de l'ambroisie et RAEP
Gilles Oliver

- 7** L'ambroisie, de 2013 à 2016
Gilles Oliver

- 8** Index pollinique annuel et RAEP
10 **Gilles Oliver**

- 11** Bilan 2016 de la plateforme de signalement ambroisie
Samuel Monnier

- 12** L'ambroisie en Europe
Christoph Jäger



RNSA
11 chemin de la Creuzille - Le plat du pin - 69690 Brussieu
Tél. : +33 (0)4 74 26 19 48 ; Fax : +33 (0)4 74 26 16 33
Courriel : rnsa@rnsa.fr
Site internet : www.pollens.fr

Brochure réalisée par le RNSA (Gilles Oliver).
Avec la collaboration de Rebecca Bilon (Observatoire des ambrosies) et Christoph Jäger (EAN).
Couverture réalisée par Boops.
Editée en octobre 2016.

L'ambrosie à feuilles d'armoise et les effets de ses pollens sur la santé font l'objet d'une attention croissante de la part des médias et du grand public : en témoignent les articles de presse toujours plus nombreux chaque année pendant la saison des allergies. La lutte contre cette plante envahissante, au pouvoir allergisant très élevé, ne peut se faire sans la concertation et la coordination de tous les acteurs : il ne serait par exemple pas cohérent de détruire des plants d'ambrosie dans une parcelle agricole si rien n'est fait sur le bord de route adjacent.

La gestion de l'ambrosie s'est d'abord organisée en ce sens à l'échelle territoriale, particulièrement en Rhône-Alpes, où les premiers arrêtés préfectoraux départementaux, dans les années 2000, ont imposé l'adoption de mesures préventives et de lutte sur tous les milieux concernés par la plante. Précédemment, s'étaient progressivement mises en place des actions au niveau national, avec notamment la surveillance des pollens d'ambrosie par le RNSA et l'AFEDA dès les années 1980 en Rhône-Alpes – puis, en 2011, la création de l'Observatoire des ambrosies, en partie pour assurer la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs dans les régions nouvellement concernées par la présence de la plante.

La loi de modernisation de notre système de santé, adoptée le 26 janvier 2016, organise dorénavant la lutte au niveau national avec l'insertion dans le Code de la Santé d'un chapitre sur les espèces nuisibles à la santé humaine.

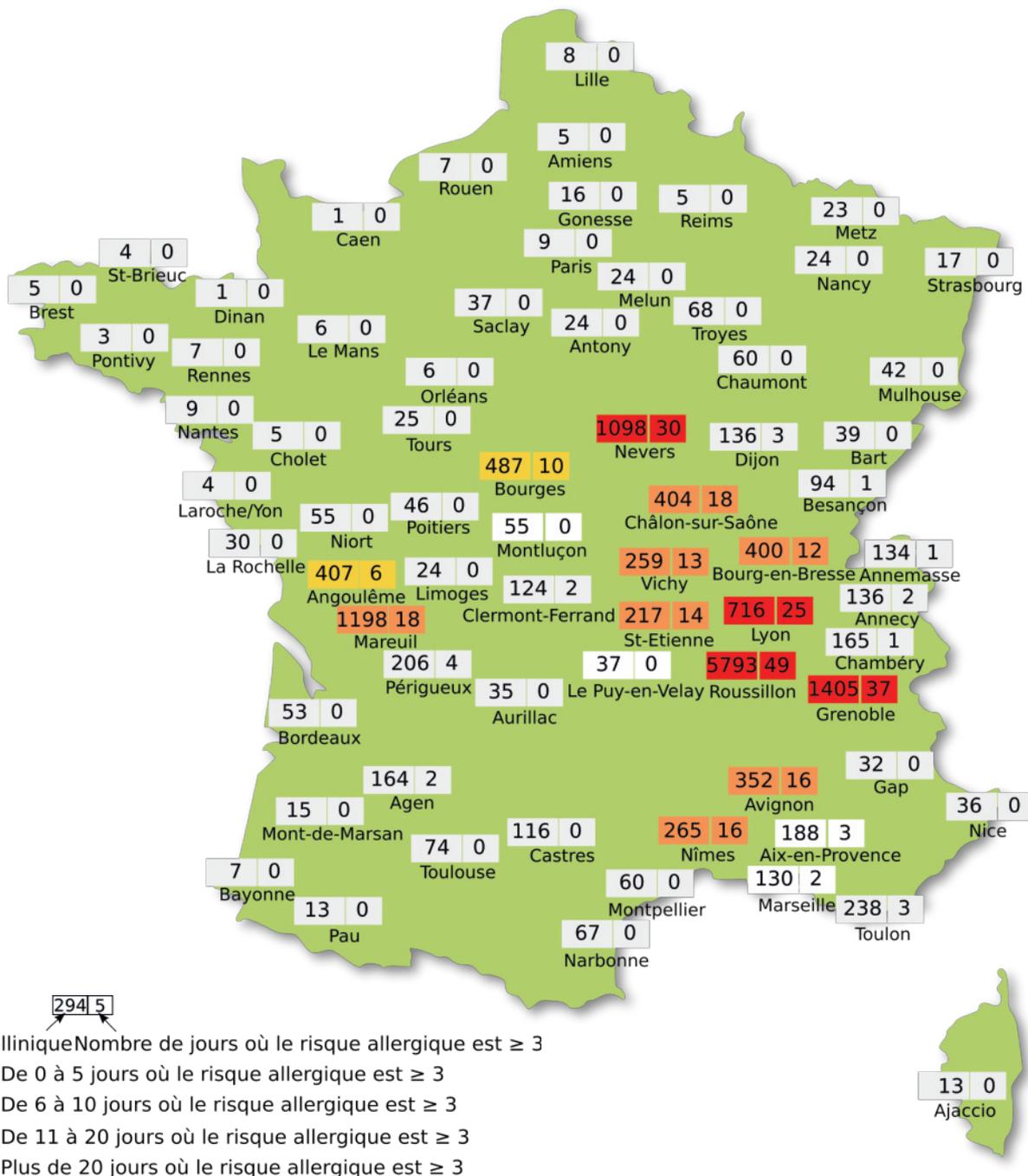
Quant aux mesures de lutte, elles dépendent de textes d'application attendus pour la fin de l'année 2016 et qui doivent fixer d'une part la liste des espèces concernées et d'autre part définiront les mesures de lutte. Pour l'heure, dans le projet de décret soumis à consultation publique à la fin de l'été, trois espèces d'ambrosie sont concernées : l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*) et l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*). Ce projet de texte incite les préfets de département à prendre des mesures de lutte, sur le modèle des arrêtés déjà pris dans 25 départements en France. Il prévoit aussi une coordination de ces mesures par le préfet de région avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé. Enfin, les infractions à ces règlements pourront être constatées et sanctionnées par plusieurs catégories d'agents de l'État et des collectivités territoriales.

La lutte contre l'ambrosie est donc aujourd'hui encadrée par la réglementation sanitaire. L'intégration du contrôle des espèces d'ambrosie dans la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'europpéen, est, malheureusement, pour l'heure difficilement envisageable faute d'arguments attestant de la nuisibilité du genre *Ambrosia* pour les autres espèces végétales sauvages ou cultivées. D'un point de vue agricole, très peu d'espèces végétales font encore aujourd'hui l'objet d'obligation de destruction et à l'exception peut-être de l'ambrosie trifide, il est peu probable qu'un texte réglementant strictement la gestion des ambrosies voit le jour.

Rebecca Bilon
Coordinatrice de l'Observatoire des ambrosies



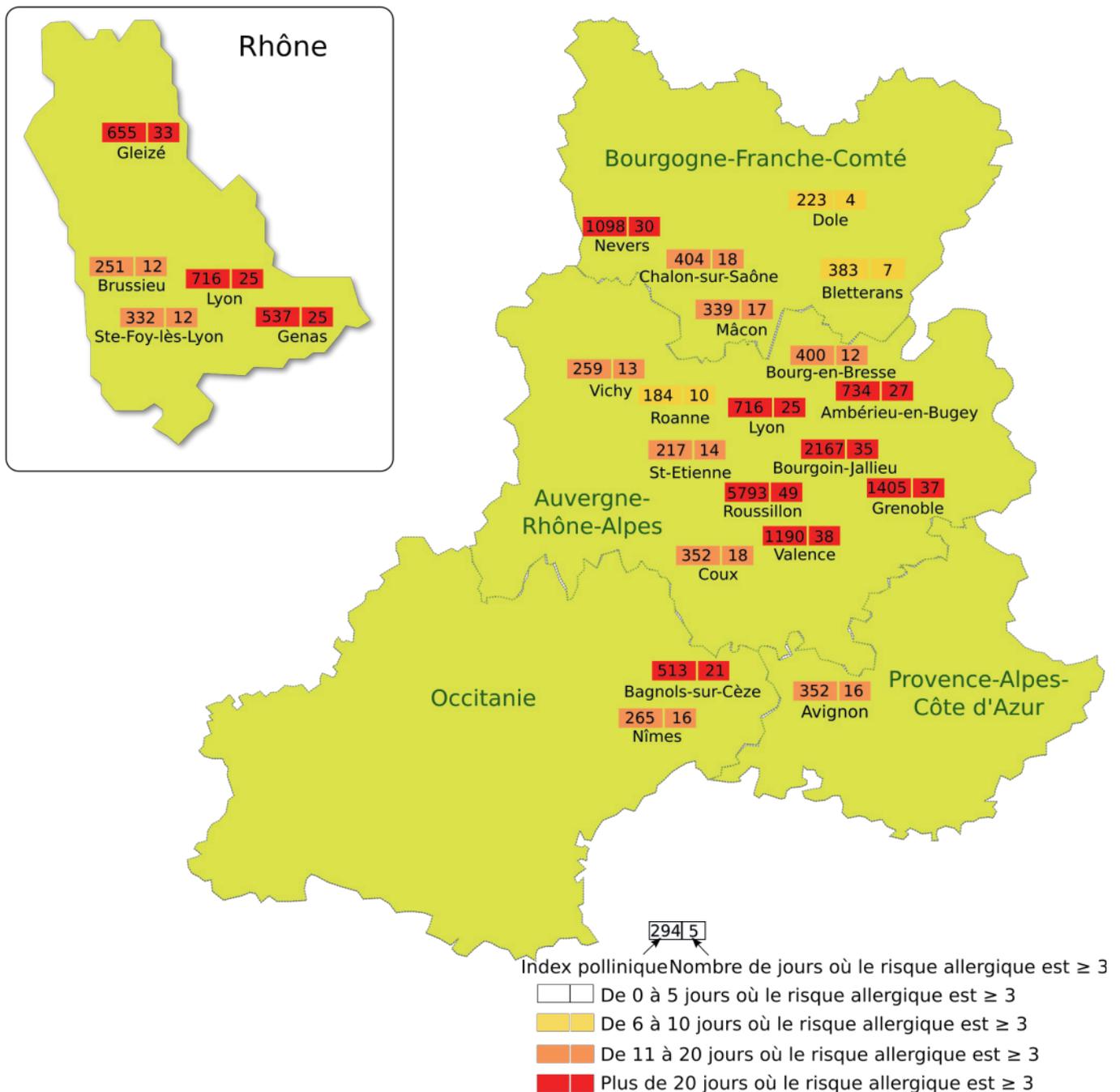
Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP* en 2016



Le RNSA dispose de capteurs de fond situés en zone urbaine sur des toits-terrasses dégagés de tous côtés. Leur système d'aspiration réglé à 10 l d'air par minute et la girouette permettent au capteur utilisé de « respirer » face au vent. Les capteurs sont représentatifs de ce que respire la population urbaine. Les procédures d'analyses permettent d'intégrer les données de concentration sur une base bi-horaire. Ainsi, il est possible d'exprimer les résultats en concentrations, bi-horaires, journalières, hebdomadaires ou encore annuelles.

Le Risque Allergique d'Exposition au Pollen* (RAEP), déterminé grâce aux données polliniques, phénologiques et cliniques, est exprimé en indice de 0 (nul) à 5 (très élevé). Sur les cartes, un RAEP supérieur ou égal à 3 indique un risque allergique d'exposition moyen, élevé ou très élevé, correspondant à la survenue de symptômes chez tous les allergiques au pollen d'ambroisie.

Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP en 2016



Ambrosie : la saison 2016.

Après avoir perdu la tête du classement, Roussillon enregistre à nouveau en 2016 l'index annuel le plus élevé en France. Avec plus de 5700 pollens, c'est aussi l'index le plus important de ces 3 dernières années. Roussillon est le seul site à enregistrer plus d'un mois et demi de risque d'allergie moyen à très élevé. Les sites de Bourgoin-Jallieu, Grenoble, Valence, Lyon et Ambérieu-en-Bugey comptabilisent tous autour de 30 jours de risque d'allergie significatifs. Le site de Mareuil en Dordogne se situe dans les cinq premiers sites ayant les index polliniques les plus importants.

La saison pollinique des ambrosies a débuté vers le 15 août, avec le principal pic de pollinisation à la fin du mois d'août pour une majorité des sites présents dans la principale zone d'infestation. Seuls Mareuil et Valence sont décalés avec deux pics pour Mareuil, un vers le 20 août et l'autre vers le 5 septembre, et un pic pour le site de Valence au début du mois de septembre.

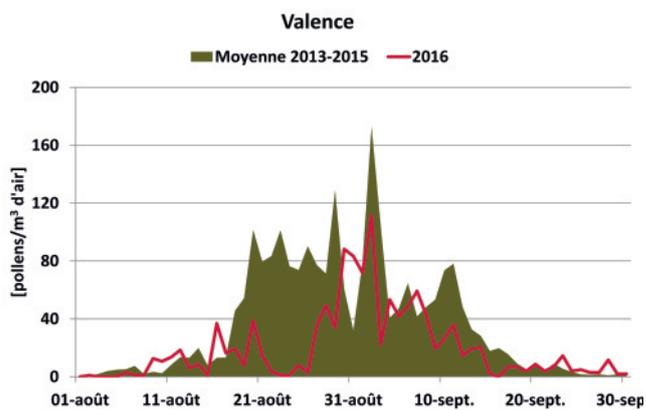
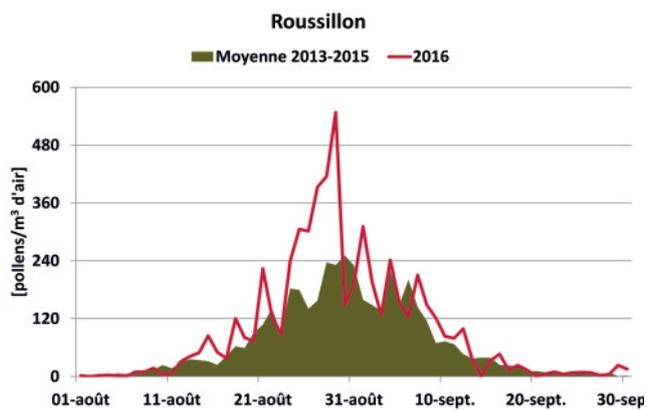
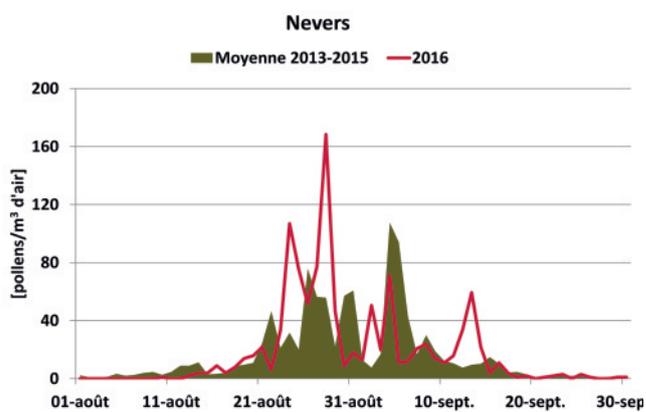
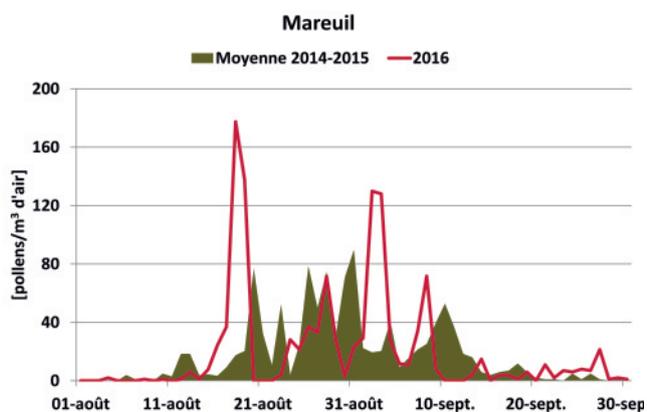
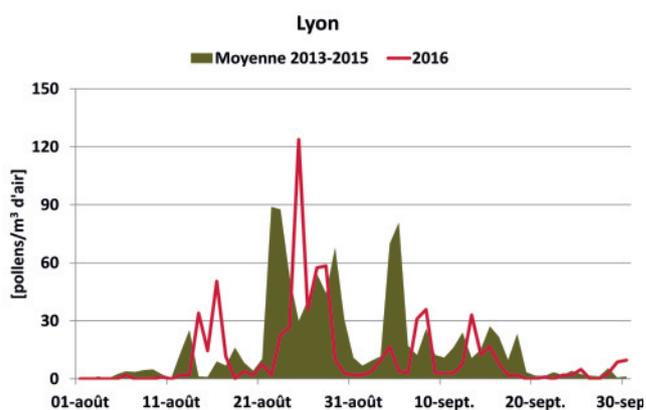
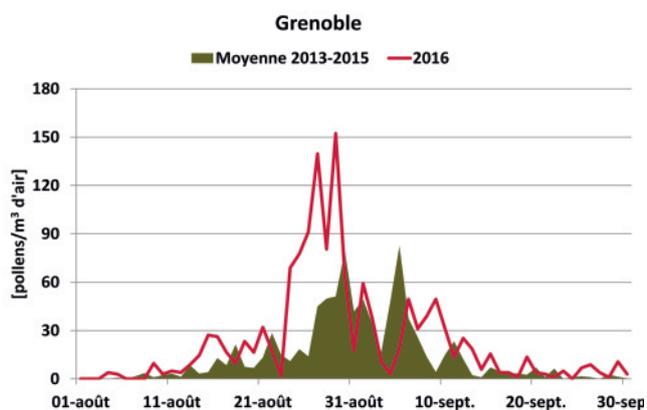
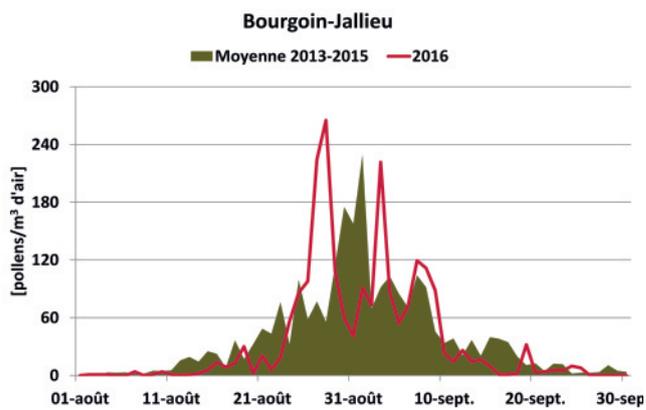
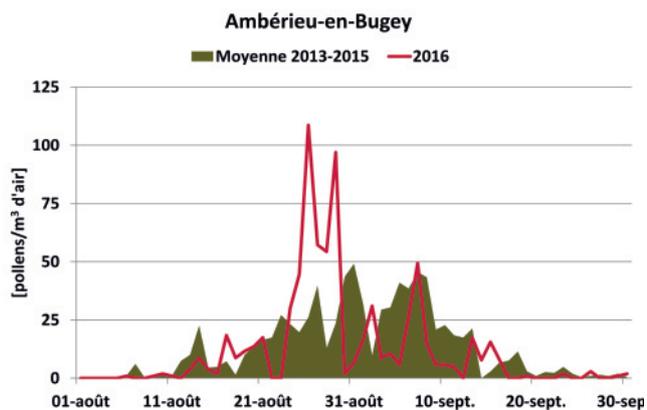
Calendrier pollinique 2016 de l'ambroisie et RAEP

	Août				Septembre				
	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Aix-en-Provence		Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible			
Ambérieu-en-Bugey		Faible	Moyen	Très élevé	Elevé	Elevé	Moyen		Très faible
Angoulême			Très faible	Elevé	Très faible	Très faible	Très faible		
Anncy				Très faible	Très faible	Très faible	Très faible		
Avignon		Très faible	Moyen	Moyen	Elevé	Moyen	Faible		
Bagnols-sur-Cèze		Très faible	Moyen	Pas de donnée	Pas de donnée	Très élevé	Faible	Moyen	Très faible
Bletterans			Très faible	Elevé	Très faible	Faible	Pas de donnée		
Bourg-en-Bresse		Faible	Faible	Très élevé	Moyen	Faible	Très faible		
Bourges				Moyen	Faible	Moyen	Faible		Très faible
Bourgoin-Jallieu		Très faible	Elevé	Très élevé	Très élevé	Très élevé	Moyen	Moyen	Pas de donnée
Brussieu			Faible	Elevé	Faible	Faible	Faible	Très faible	
Chalon-sur-Saône			Faible	Elevé	Moyen	Moyen	Elevé		Pas de donnée
Coux		Très faible	Moyen	Moyen	Elevé	Moyen	Très faible		Pas de donnée
Dole			Pas de donnée	Moyen	Très faible	Très faible	Très faible		
Genas			Elevé	Pas de donnée	Moyen	Elevé	Moyen	Faible	Faible
Gleizé		Très faible	Moyen	Elevé	Elevé	Elevé	Moyen	Faible	Faible
Grenoble		Moyen	Elevé	Très élevé	Très élevé	Très élevé	Moyen	Faible	Faible
Lyon		Moyen	Elevé	Très élevé	Moyen	Moyen	Moyen	Très faible	Faible
Mâcon		Très faible	Très faible	Elevé	Faible	Moyen	Moyen		Faible
Mareuil			Elevé	Elevé	Elevé	Moyen	Très faible	Très faible	Très faible
Nevers			Moyen	Très élevé	Très élevé	Elevé	Elevé	Très faible	
Nîmes		Très faible	Pas de donnée	Très faible	Elevé	Elevé	Faible		
Périgueux				Très faible	Moyen				
Roanne			Faible	Faible	Elevé	Pas de donnée			
Roussillon	Faible	Elevé	Très élevé	Moyen	Moyen				
Saint-Etienne		Faible	Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Très faible		
Sainte-Foy-Lès-Lyon		Moyen	Pas de donnée	Faible	Moyen	Moyen	Elevé	Très faible	Très faible
Toulon			Très faible		Très faible	Très faible			
Valence		Moyen	Elevé	Elevé	Très élevé	Très élevé	Moyen	Moyen	Faible
Vichy	Pas de donnée		Faible	Moyen	Elevé	Faible	Faible	Très faible	

Légende Risque Allergique :

Nul
 Très faible
 Faible
 Moyen
 Elevé
 Très élevé
 Pas de donnée

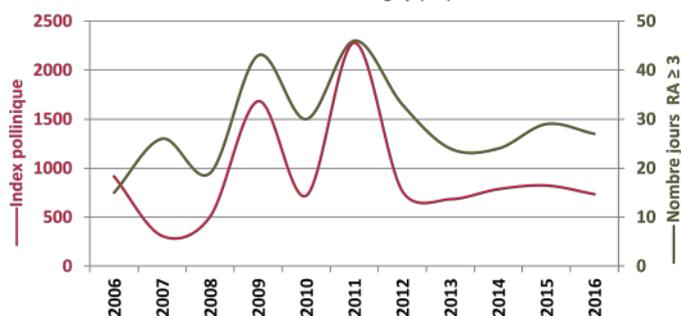
L'ambroisie, de 2013 à 2016



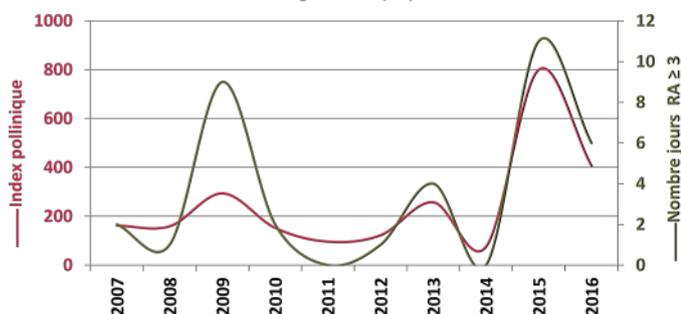
Index pollinique annuel et RAEP*

Les graphiques d'évolution permettent de suivre, pour les principaux sites de surveillance suivis par le RNSA, l'évolution annuelle, depuis la mise en place du capteur, tant de l'index pollinique annuel correspondant à l'exposition totale aux pollens d'ambroisie sur la saison, que du nombre de jour présentant un RAEP* (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) supérieur ou égal au niveau 3 (moyen, élevé, très élevé).

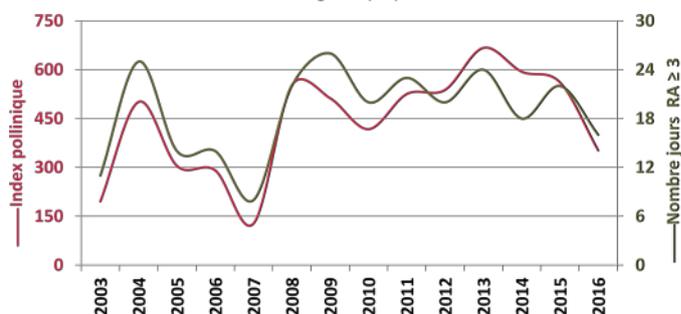
Ambérieu-en-Bugey (01)



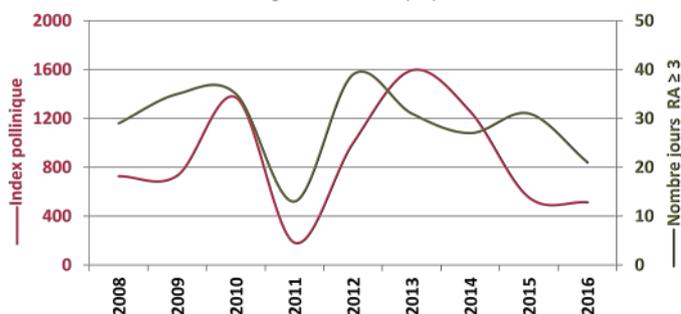
Angoulême (16)



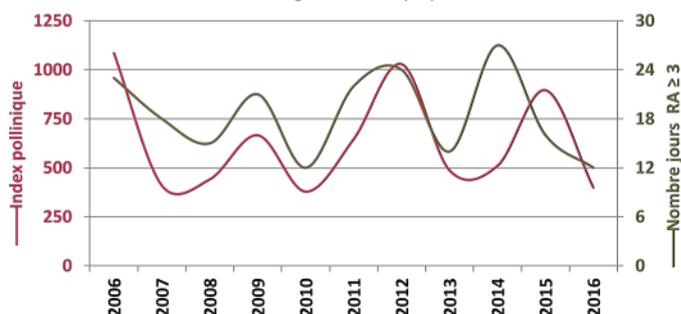
Avignon (84)



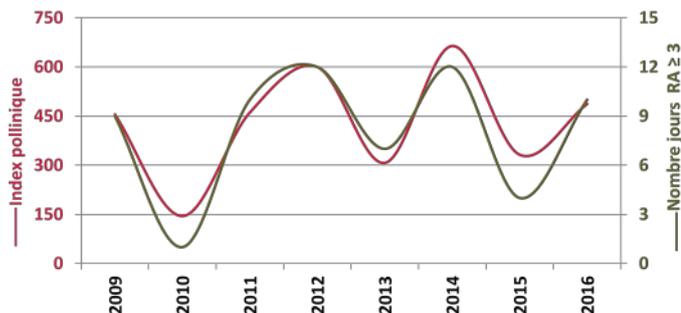
Bagnols-sur-Cèze (30)



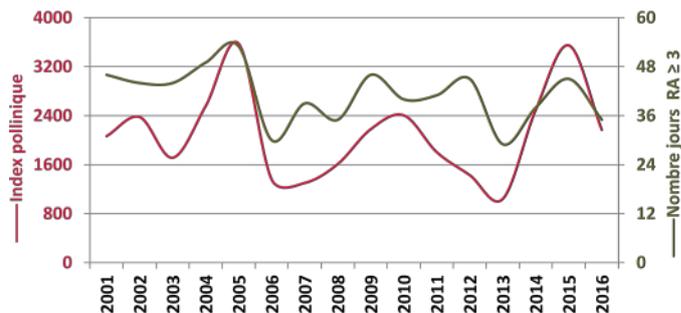
Bourg-en-Bresse (01)



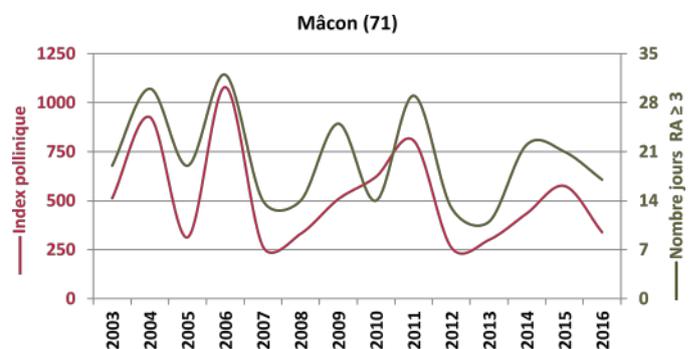
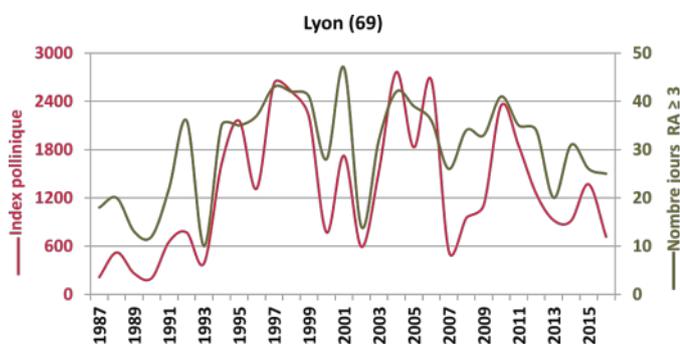
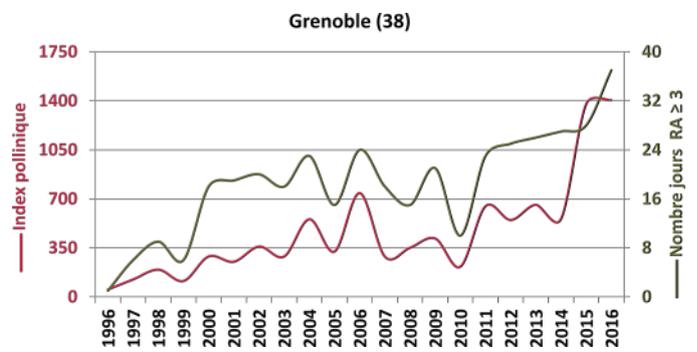
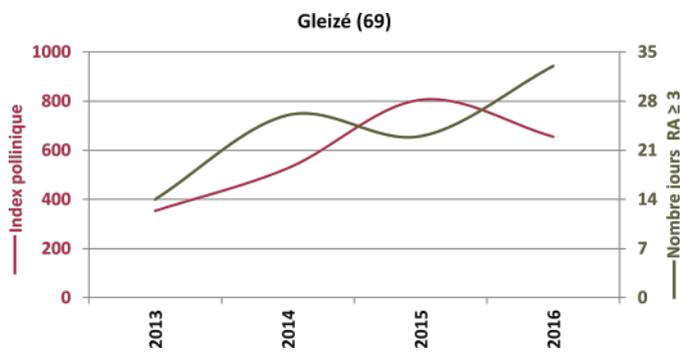
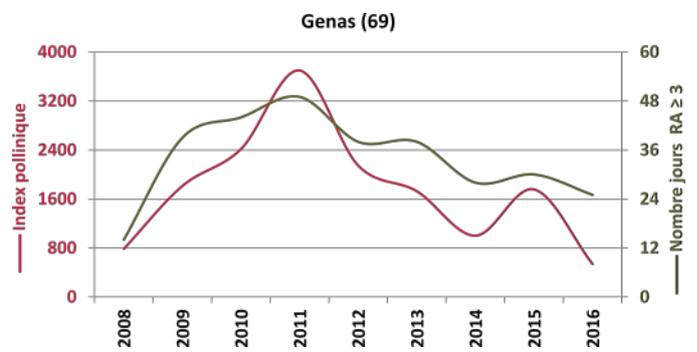
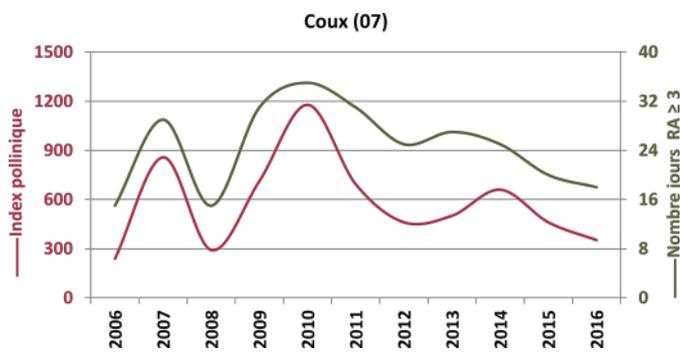
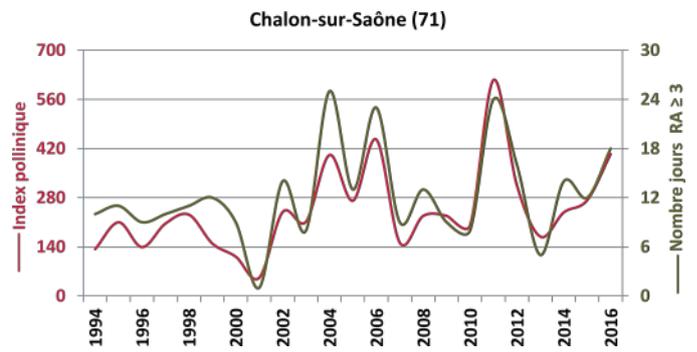
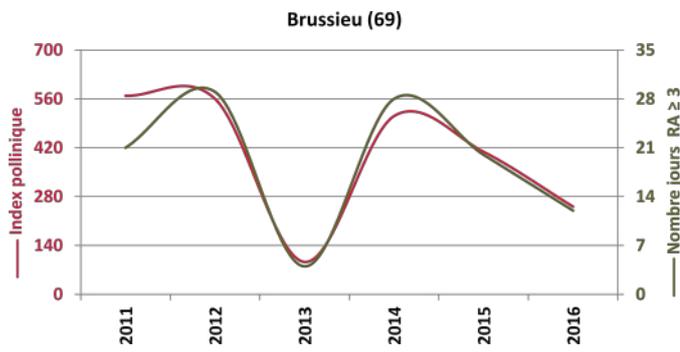
Bourges (18)



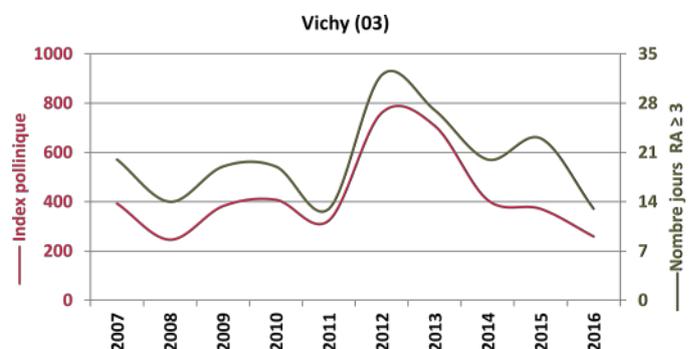
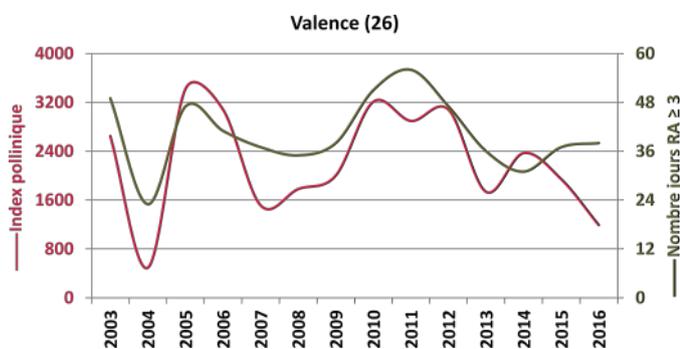
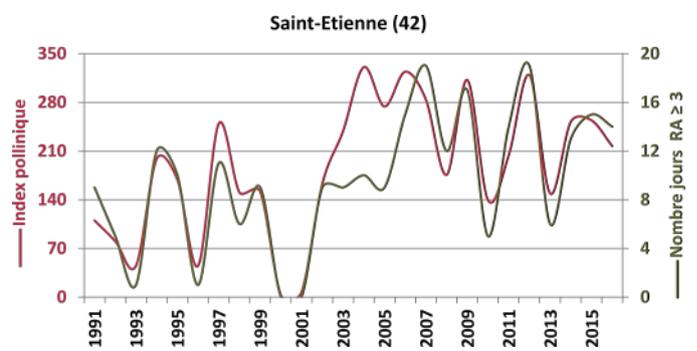
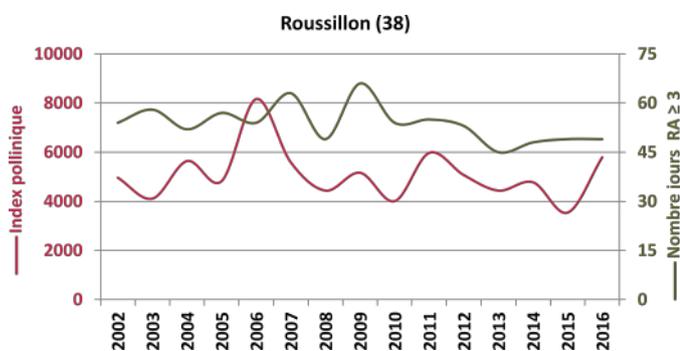
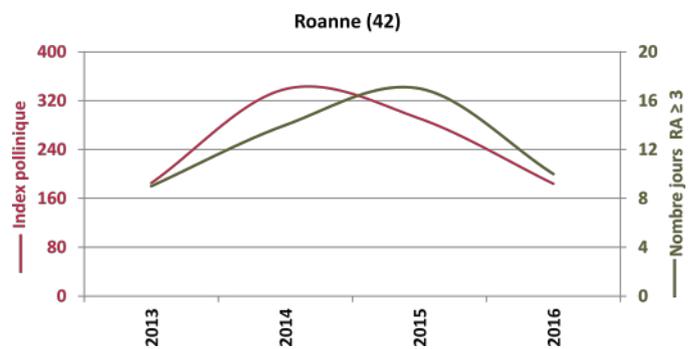
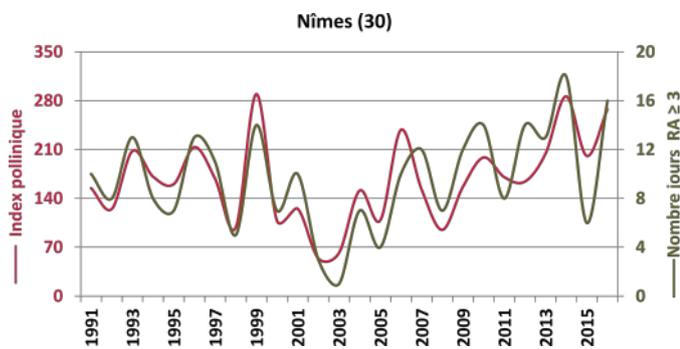
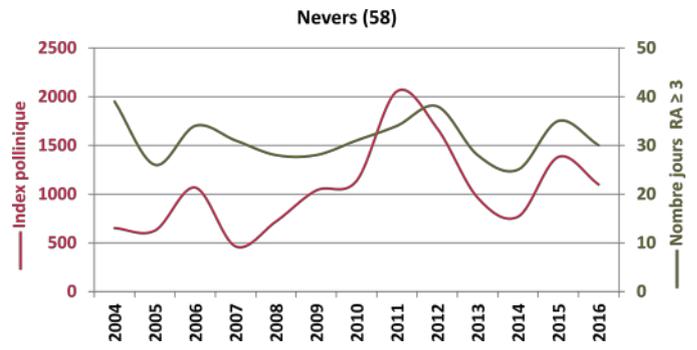
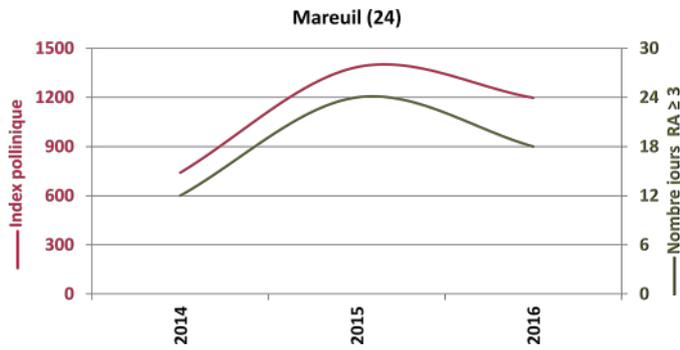
Bourgoin-Jallieu (38)



Index pollinique annuel et RAEP



Index pollinique annuel et RAEP



Bilan 2016 de la plateforme "Signalement-Ambroisie"

Petit historique : Valence Agglo a développé dès 2013 une application Smartphone de signalement qui sert de base à Signalement-Ambroisie. Cette plateforme Signalement-Ambroisie a été ouverte officiellement au public le 18 juin 2014 et permet à chacun de signaler l'ambroisie via 4 canaux différents : un site internet (www.signalement-ambroisie.fr), une appli mobile, une adresse mail (contact@signalement-ambroisie.fr), un numéro de téléphone (0972 376 888). Les signalements sont reçus, via la plateforme, par le référent de la commune qui coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie.

Nouveauté pour cette année 2016 : la plateforme Signalement-Ambroisie a été ouverte à l'échelle nationale !

Une baisse du nombre de signalements et du nombre de signalements pris en compte a été observée par rapport à l'an dernier à cause du changement de l'ergonomie du site internet (nouveau et trop compliqué pour les utilisateurs grands publics et pour les référents).

Au total cette année sur la plateforme Signalement-Ambroisie on recense 3186 signalements avec :
32% des signalements pris en compte (1014) (contre 63% en 2015 et 52% en 2014)
16% effectivement détruits (512) (contre 39% en 2015 et 31% en 2014)

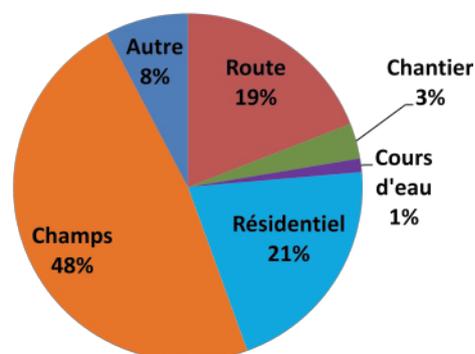
Le centre de coordination du RNSA dispose d'une **unité spéciale « Ambroisie »** avec mesure des pollens, information sur le risque allergique, gestion de la hotline de la Plateforme Signalement-Ambroisie avec information, vérification, intégration, transfert des demandes qui arrivent aussi bien de la part des particuliers que des référents ambroisie grâce aux différents canaux de signalement. Cette unité du RNSA a été **très active tout l'été du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30.**

Samuel Monnier

Plateforme Signalement-Ambroisie

Bilan	Nombre
Signalements	3186
Appels reçus	300
E-mails reçus	1541
Relance des référents ambroisie	4
Documents distribués	70 000
Communiqués de presse du RNSA	2
Documents guides réalisés pour les référents ambroisie et le grand public	3

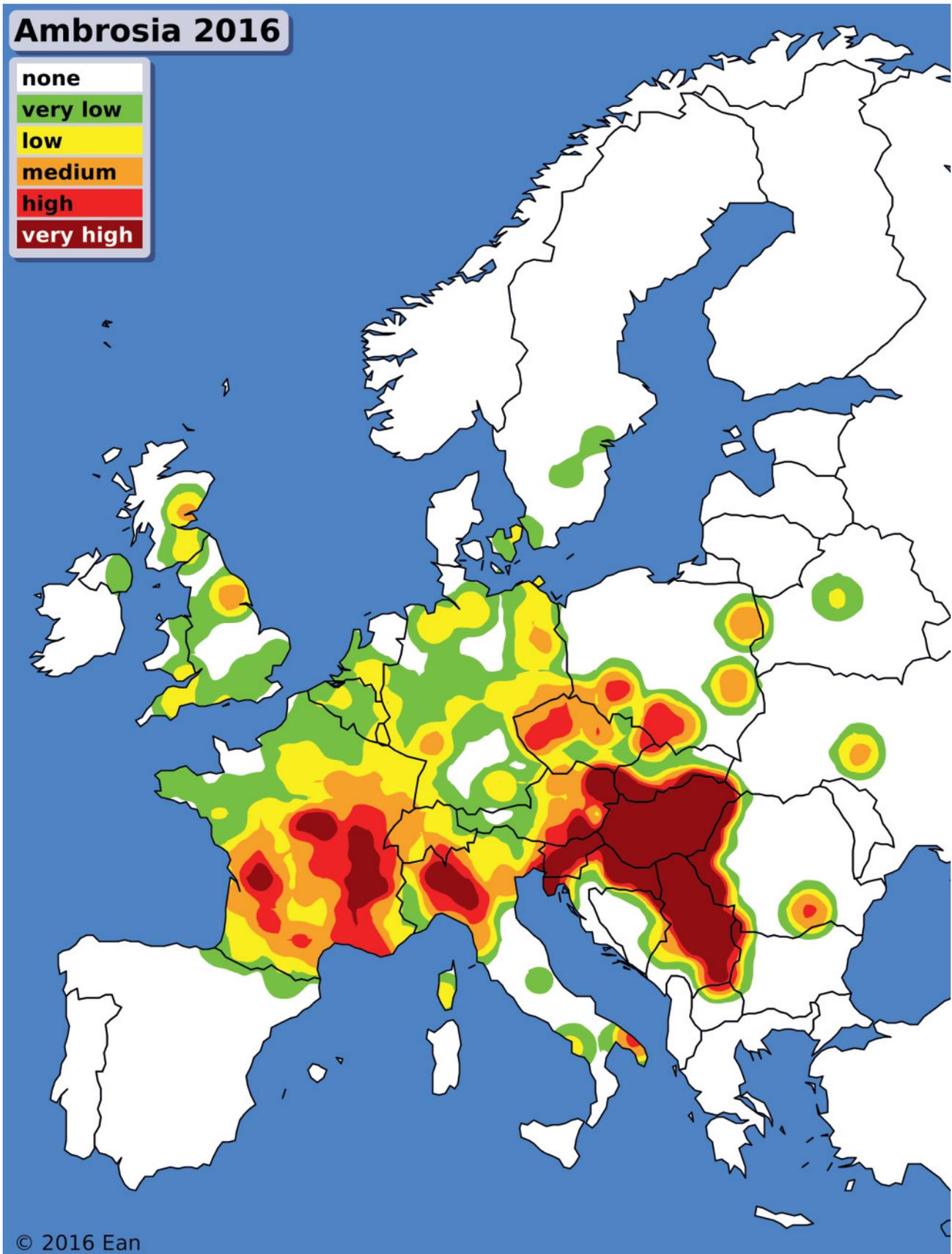
Type de milieu des signalements en 2016



Bilan 2016 de la plateforme Signalement-Ambroisie en quelques chiffres

L'ambroisie en Europe

Ambrosia 2016



© 2016 Ean



www.polleninfo.org



© RNSA 2016